

Centre d'art alternatif - Voiron

Dossier de presse

Exposition 1011

« ECCE HOMO »



Infos pratiques

- **Exposition du 9 mars au 14 avril 2019**
ouverte vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h30
- **Vernissage le samedi 9 mars à partir de 18h**
salle chauffée, repas partagé ouvert à tous à 20h, gratuit
- **Rencontres avec l'artiste**
Dimanche 10 mars de 10h à midi : l'artiste évoquera son parcours et la thématique de l'exposition.
Dimanche 17 mars de 14h à 17h
Dimanche 7 avril de 14h à 17h
- **Adresse / coordonnées**
La Théorie des Espaces Courbes (TEC)
13 avenue Gambetta
38500 Voiron
06 62 56 71 04
contact@la-tec.fr
<http://la-tec.fr>

L'artiste : 1011

- Maîtrise d'Arts Plastiques & Histoire de l'Art. (Université Rennes Bretagne)
- Assistante principale de conservation.
- Responsable des ateliers d'arts plastiques du Musée de Grenoble depuis 1993.
Conférencière. Accueil du public déficient visuel.
- 4, quai perrière, 3 8 0 0 0 Grenoble
04 76 47 82 82
1011@wanadoo.fr
<https://1011-art.blogspot.fr/>
Instagram : 1011_art

Le projet

« L'exposition aborde une problématique qui fait partie de mon travail depuis plusieurs années : La femme face à l'histoire.

L'ambition est d'aborder les difficultés rencontrées par les femmes : l'éducation, la santé et l'aspect législatif.

Cette thématique peut sembler rude pour une proposition d'exposition, toutefois ma création prend soin de ne jamais créer d'images violentes, utilisant toujours l'esthétisme pour parler de délicats sujets d'actualité.

Des artistes militantes m'inspirent Niki de Saint Phalle en France, Rebecca Horn en Allemagne, Barbara Kruger aux Etats-Unis, Shirin Neshat en Iran et surtout des femmes qui ont changé avec courage les mœurs, les lois : Simone Veil, Elisabeth Badinter, ou la jeune Malala. »

L'exposition commencera au lendemain de la journée internationale du droit des femmes.

une exposition adaptée aux personnes déficientes visuelles

1011 travaille depuis 15 ans au musée de Grenoble pour l'accessibilité des personnes déficientes visuelles. Forte de cette expertise professionnelle, elle souhaite proposer des visites adaptées à ce public spécifique.

Une recherche de partenariats avec les associations locales est prévue pour assurer la bonne information du public concerné et la réussite du projet.

Un livret d'accueil et de visite en gros caractères et des planches thermo-gonflées seront mis à disposition.

Pour aller plus loin

Interview sur Radio Canada à propos de « Hommage à Malala » [ECOUTER](#)

Les œuvres

« Hommage à Malala »

Installation d'une cinquantaine d'ouvrages brodés.

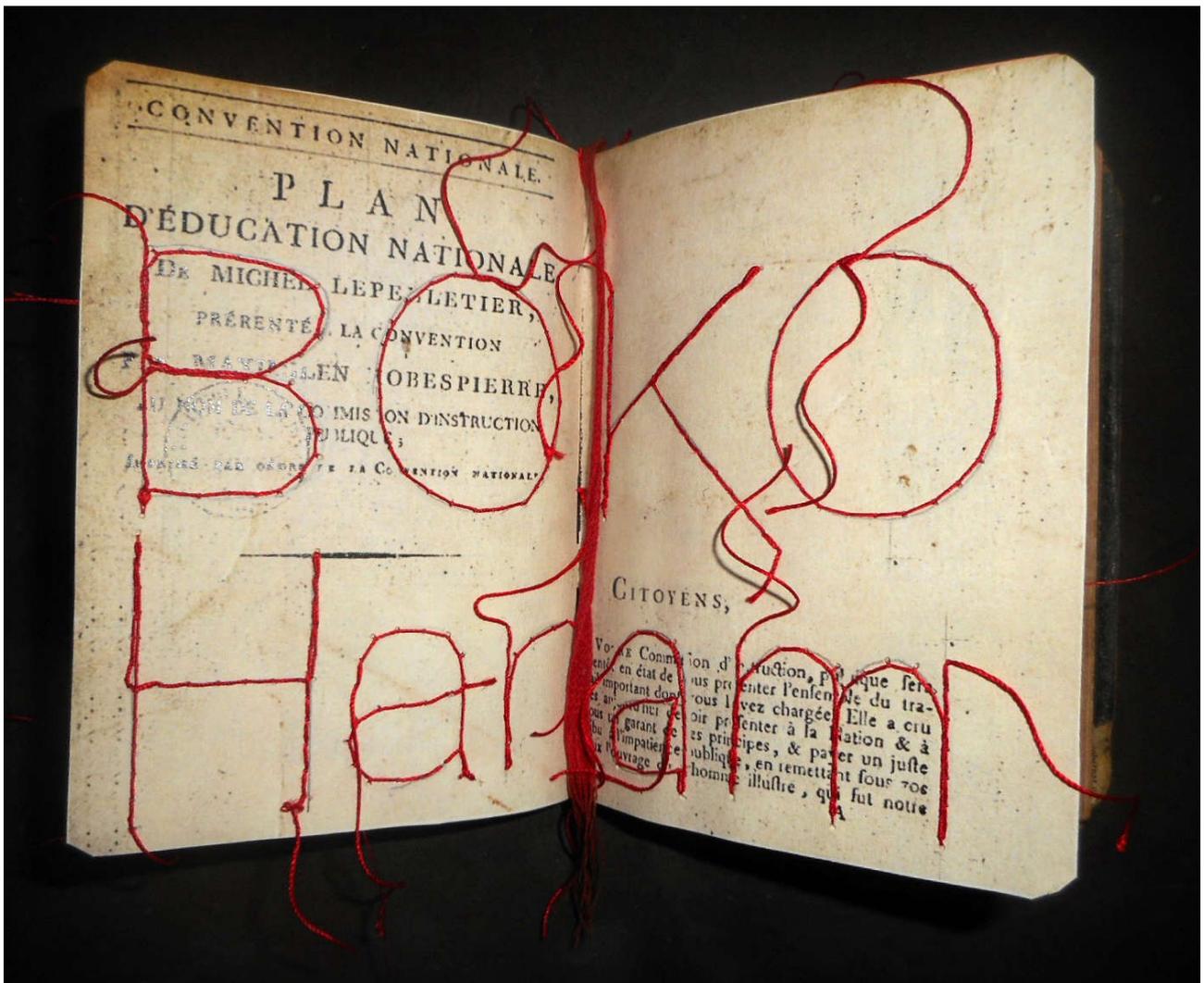
Des livres anciens s'ouvrent sur les idées des Lumières du XVIIIème sur l'éducation des filles : Condorcet, Cinq mémoires sur l'instruction publique, Lepeletier, Plan d'éducation nationale, Olympe de Gouge, Déclaration de la femme et de la citoyenne ...

Y sont brodés en lettres rouges le nom du groupe islamiste BOKO HARAM, qui signifie : l'éducation occidentale est interdite.

Boko Haram cible ainsi tout particulièrement les lycées ou les écoles où est dispensé un enseignement occidental jugé illicite par les islamistes.

Cette œuvre rend hommage à Malala Yousafzai, l'adolescente pakistanaise victime des talibans à l'âge de 14 ans parce qu'elle dénonçait les violences commises à l'encontre d'enfants et militait pour qu'ils puissent aller à l'école.

Elle fait aussi écho à l'enlèvement de 276 lycéennes de Chibok au Nigéria en avril 2014 par le groupe Boko Haram.

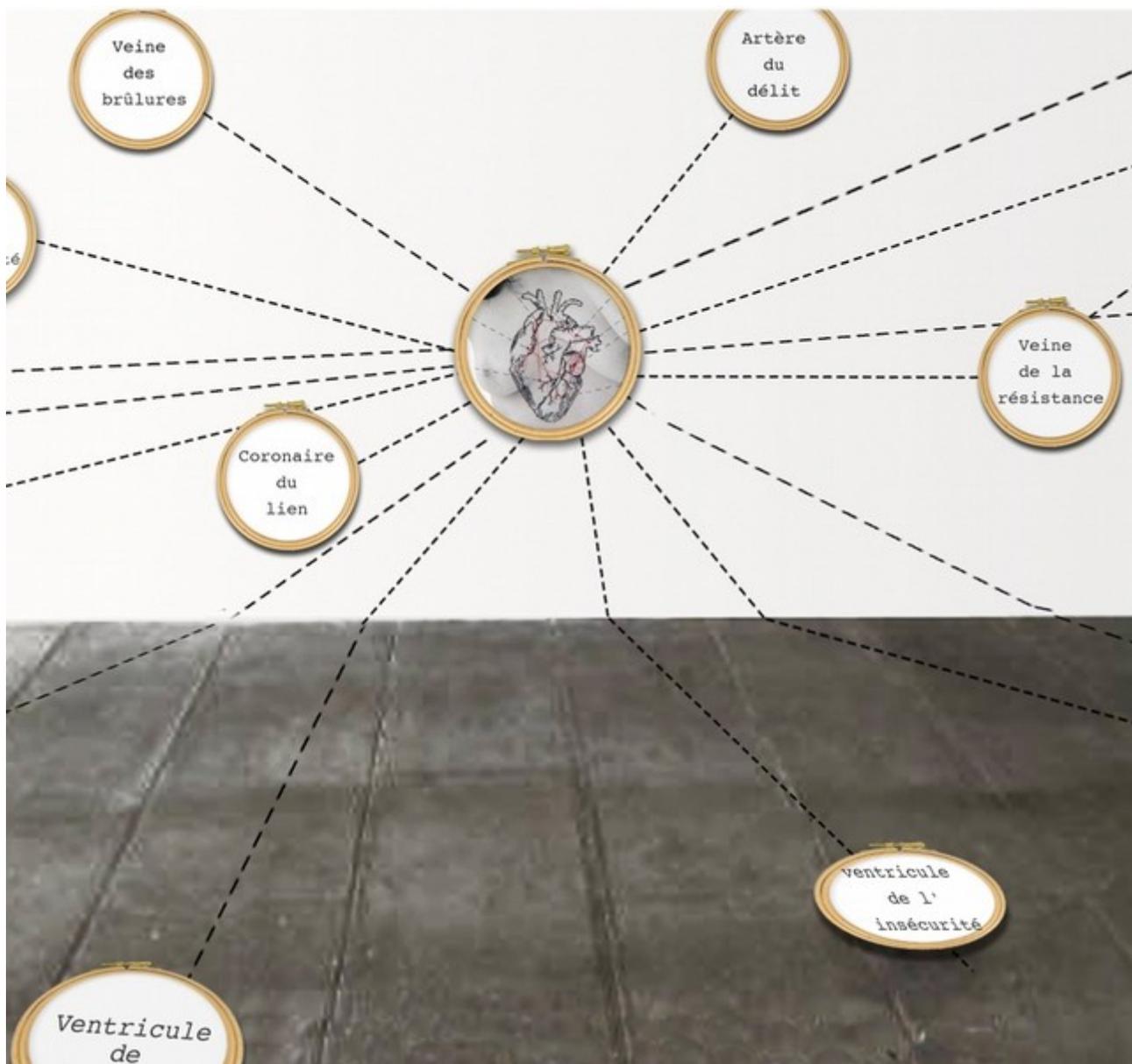


« Hommage à Malala »

« Loi n°2101-769 »

Cette proposition renvoie à l'article 515-9 sur « les violences exercées au sein du couple mettant en danger la personne qui en est victime ». Ce projet est directement en lien avec l'actualité, ancrant l'œuvre dans son temps.

Au centre de cette installation, un cœur anatomique est brodé sur la poitrine d'une femme. Tout autour, des légendes brodées complètent ce cœur et évoquent l'indignité, les violences : « Péricarde du silence », « oreillettes des interdits » mais aussi des raisons d'espérer : « Veine de la résistance », « Artère du savoir » ...



« Loi n°2101-769 » - simulation de l'installation

« Ecce homo »

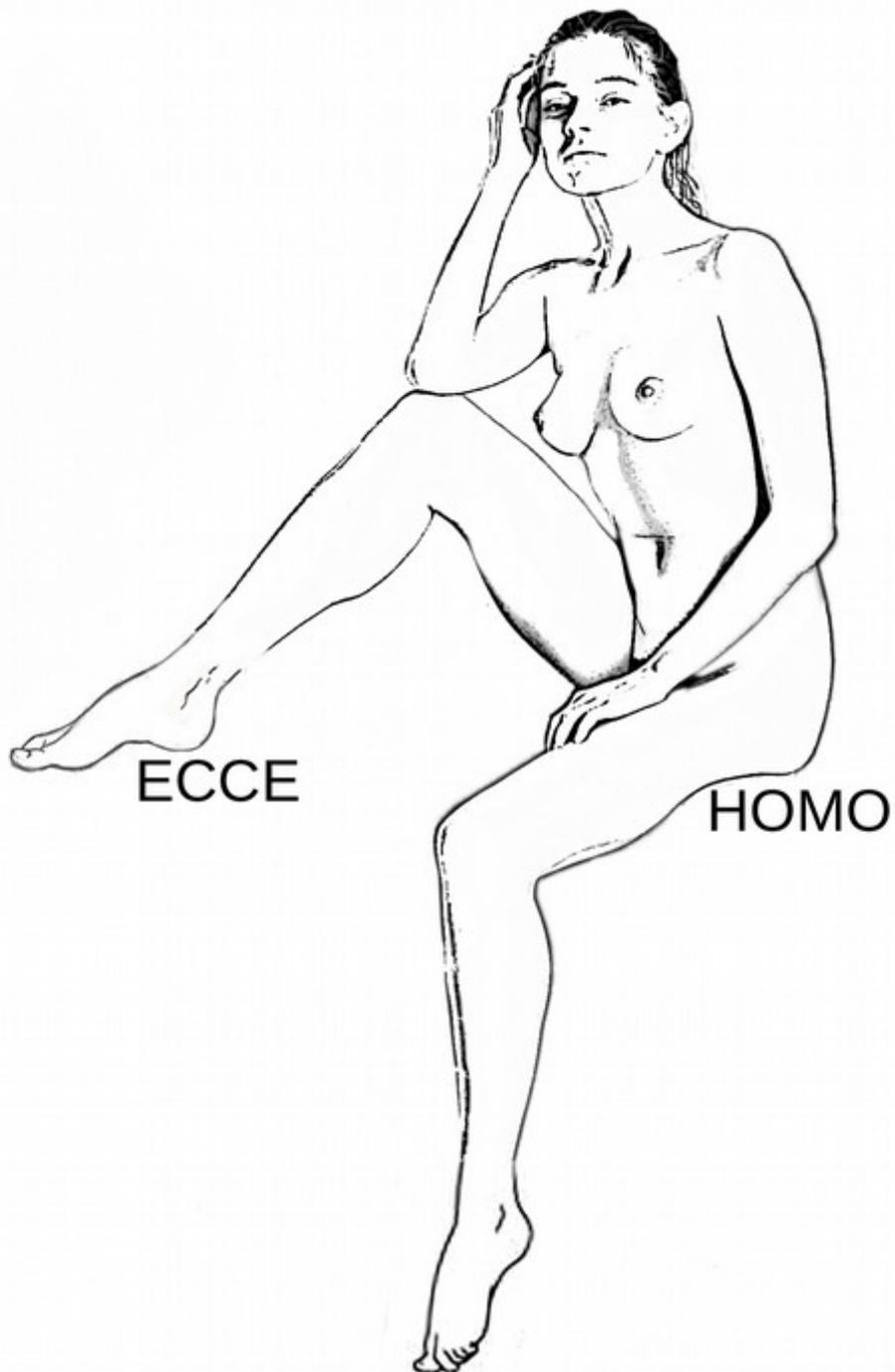
Dessin in situ

Noli me tangere (« Ne me touche pas ») représente les paroles prononcées par Jésus ressuscité à Marie-Madeleine.

Marie de Magdala est une ancienne prostituée que Jésus a guérie en faisant sortir d'elle "sept démons".

Une femme à genoux reprend la posture classique de Marie Madeleine face au Christ.

Les termes Noli me tangere lui sont ici associés comme une parole prononcée sur l'inviolabilité du corps nu de la femme.



« Infibulation »

Installation

La série Infibulation a débuté en 2013 avec la réalisation de 35 bouches photographiées et brodées. Elle a été présentée dans le cadre de la Journée contre les violences faites aux femmes.

Dans le monde, on estime à 130 millions le nombre de femmes mutilées sexuellement.

Chaque année, 2 à 3 millions de fillettes et de jeunes femmes subissent une mutilation sexuelle.

Ainsi la bouche mise à la verticale évoque la sexualité (une vulve), la sensualité (un corset de femme), la brutalité (les mutilations sexuelles).

Cette série de bouches cousues rend aussi compte de la censure faite aux femmes et à leur incapacité à sortir de cet asservissement aux désirs masculins.



« Infibulation » - simulation de l'installation

"This is not consent"

Irlande 2018.

Un homme de 27 ans, accusé du viol d'une adolescente de 17 ans à Cork a été acquitté... à croire que le défense de son avocate, Elisabeth O'Connel. a convaincu : *"Vous devriez regarder la façon dont elle était habillée. Elle portait un string en dentelle !"*.

Un string en dentelle comme preuve de consentement ?

Pour s'indigner contre le verdict du procès, la députée Ruth Coppinger a arboré un string en dentelle en pleine séance du Parlement irlandais. La députée entendait ainsi dénoncer la défense d'un homme...

Des femmes indignées ont accepté de prêter ce petit bout de tissu, symbole supposé de culpabilité, pour qu'il soit dessiné épinglé.

